

## Asie-Pacifique : pôle majeur du XXIe siècle?

### Introduction

Au cours de la dernière décennie, tous les spécialistes de géopolitique présentaient la région Asie-Pacifique comme le pôle politique et économique majeur du XXIe siècle. Un rapide examen de ce vaste bassin océanique suffisait à se convaincre de la pertinence d'une telle prophétie : avec le Japon, les Etats-Unis et le Canada, n'y trouvait-on pas quelques uns des principaux acteurs économiques de la planète ? Avec les fameux dragons asiatiques, mais aussi avec la Chine, la région ne comptait-elle pas les pays émergents les plus dynamiques du monde ? Les observateurs imaginaient déjà les Etats-Unis se détournant de la vieille Europe pour se consacrer à l'approfondissement de liens toujours plus étroits avec une Asie triomphante.

La récente crise monétaire, dont ont été victimes les pays de l'ASEAN et certains autres pays asiatiques, a brutalement inversé la tendance : certains ont vu dans cette épisode le signe d'une extrême fragilité et annoncent désormais l'effondrement d'une région qui se serait développée trop vite et que menacent aujourd'hui de graves dangers.

A l'heure où mondialisation et régionalisation s'imposent de façon apparemment inéluctable, il semble que l'avenir de la région Asie-Pacifique ne s'inscrive dans aucun de ces deux schémas extrêmes. En cette fin de siècle, marquée par l'omnipotence des Etats-Unis, on assiste à la montée en puissance de blocs régionaux importants : Europe (UE), Amérique (ALENA et MERCOSUR) et Asie (ASEAN, Chine, Japon). Demain, le monde devrait être multipolaire. Dans ces conditions, même si les échanges transpacifiques sont appelés à progresser sensiblement, il semble difficile d'imaginer la région Pacifique en pôle dominant, compte tenu, notamment, de l'existence d'un marché européen puissant.

Par ailleurs, un certain nombre de difficultés pourraient contrarier l'essor de la région : montée en puissance de la Chine, différends territoriaux, immensité océanique, hétérogénéité raciale et culturelle ; autant de facteurs susceptibles de ralentir la construction d'un espace cohérent et prépondérant.

-

### Un espace immense et vide entre deux mondes en plein essor

Le Pacifique : un océan immense et vide

Couvrant à lui seul la moitié de la surface du globe, l'océan Pacifique est bordé à l'est par l'immense continent américain et à l'ouest par l'Asie orientale, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Entre ces deux pôles, où vit plus de cinquante pour-cent de la population mondiale, les terres émergées représentent à peine 551000 km<sup>2</sup>, l'équivalent de la superficie de la France. La Papouasie-Nouvelle-Guinée occupant à elle seule 83% de ces espaces émergés, les milliers d'îles et îlots, éparpillés entre les deux continents, se contentent de surfaces très réduites. Ils se répartissent selon trois familles ethno-culturelles : Mélanésie, Polynésie et Micronésie. Les îles les plus grandes appartiennent au monde mélanésien : Papouasie-Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Calédonie, Fidji, Vanuatu.

Séparées les unes des autres par plusieurs centaines voire milliers de kilomètres, les îles du Pacifique constituent des entités isolées. Certaines sont indépendantes (Fidji, Tonga, Salomon, Vanuatu,...) ; mais cette indépendance est relative, dans la mesure où ces micro-Etats sont souvent tributaires de l'aide extérieure. L'Australie et la Nouvelle-Zélande figurent parmi les contributeurs les plus fréquents ; ces deux pays se posent incontestablement en puissances régionales.

D'autres îles et archipels, encore relativement nombreux, ont conservé leur statut de territoires non indépendants ; pour l'essentiel, ils demeurent sous la souveraineté de la France (Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Polynésie Française) et des Etats-Unis (Hawaï, Guam, Samoa américaines,...).

En dépit de leur diversité et de leur éloignement relatif, les peuples de ces territoires et micro-Etats ont le sentiment d'appartenir à un même ensemble. Deux institutions de coopération régionale tentent de renforcer les liens économiques et politiques des différents acteurs du théâtre :

- La Commission du Pacifique Sud, créée dans l'immédiat après guerre et dont le siège se situe à Nouméa ; elle rassemble les États et territoires du Pacifique ainsi que les puissances exerçant une tutelle dans la région. Les Etats-Unis, pour quelque temps encore, et la France en sont membres.

- Le Forum du Pacifique Sud, dont la création est beaucoup plus récente ; il ne comprend que les États indépendants. Cette organisation, où la France n'a qu'un statut d'observateur, est sous influence australo-néo-zélandaise.

### Diminution de la valeur stratégique des îles du Pacifique

Longtemps considérées comme des points stratégiques importants, les îles du Pacifique ont, depuis la fin de la guerre froide, perdu une bonne part de leur intérêt. En se retirant ou en annonçant leur retrait de la Commission du Pacifique Sud, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont clairement souligné cette diminution du poids stratégique. La fin des essais nucléaires français voit également disparaître un argument stratégique majeur pour la Polynésie.

Ainsi, les îles du Pacifique n'ont plus beaucoup d'atouts à faire valoir : la zone économique exclusive constitue, pour la plupart, la seule source de richesses potentielles ; mais en dehors des ressources halieutiques, les perspectives dans le domaine de l'exploitation des fonds marins restent encore limitées : l'extraction des nodules polymétalliques ne semble, en effet, guère devoir débiter avant longtemps. La Nouvelle-Calédonie, qui dispose de la troisième réserve de nickel du monde, et la minuscule île de Nauru (30 km<sup>2</sup>), riche d'un important gisement de phosphate, paraissent plus favorisées que d'autres.

Économiquement fragiles, souvent tributaires de l'aide extérieure, les micro-Etats du Pacifique ne parviennent plus à susciter l'attention des géants de la région. On ne peut que constater l'absence de ces îles, à l'exception de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, au sein de l'APEC (Asia Pacific Economic Cooperation). Elles n'y sont associées que très indirectement, à travers le siège d'observateur accordé au Forum du Pacifique Sud.

Compte tenu de leur poids économique et démographique négligeables, de leur éloignement des grands axes d'échange et de la diminution de leur intérêt stratégique, les îles d'Océanie ne peuvent prétendre participer activement à l'essor de la région.

Cet essor est bien sûr lié, pour l'essentiel, à l'explosion des marchés asiatiques et américains.

### Le continent américain

Sur le continent américain, on assiste au développement de deux espaces de libre-échange : le MERCOSUR au sud et l'ALENA au nord.

En Amérique du sud, le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay, pays membres du MERCOSUR, semblent avoir surmonté les difficultés qui, depuis vingt ans, entravaient si profondément leur développement. Partout, la démocratie a globalement retrouvé ses droits, tandis que l'inflation galopante et la récession ont cédé la place à d'indéniables succès économiques, caractérisés par une appréciable croissance. Le MERCOSUR est devenu un marché porteur : le Chili et le Pérou sont

d'ailleurs candidats à une adhésion. L'intégration de ces deux pays va permettre au MERCOSUR de s'ouvrir sur le Pacifique.

Au nord, l'ALENA est avant tout marqué par l'avènement d'un Mexique en pleine ascension ; ce pays profite pleinement de son association commerciale avec les Etats-Unis. Il va bientôt basculer vers une modernité que l'on ne soupçonnait pas et devrait être, demain, un géant de l'économie mondiale. Déjà, la frange sud des Etats-Unis et la frange nord du Mexique tendent à devenir une entité unique. D'une manière générale, on assiste à une forte hispanisation de la partie méridionale du pays.

Ainsi, les Etats-Unis sont naturellement attirés par le sud du continent américain ; le dynamisme du MERCOSUR les incite d'ailleurs à promouvoir un vaste espace de libre échange des Amériques. Mais ils sont également résolument tournés vers l'Asie d'où est issue une très importante communauté d'immigrants.

#### Montée en puissance de l'Asie

De l'autre côté du Pacifique, en Asie, se développe un marché régional tout aussi remarquable : dans la zone, le Japon, puissance économique de dimension mondiale, a longtemps fait figure d'exception ; mais aujourd'hui il n'est plus seul. Taiwan, Hong-Kong et la Corée du Sud ont été les premiers à suivre son exemple sur le chemin du succès et de la prospérité. Depuis quelques années, on assiste, en outre, à l'explosion économique des pays de l'ASEAN, aux premiers rangs desquels la Malaisie, l'Indonésie, la Thaïlande et les Philippines.

La tempête qui s'est abattue au second semestre 97 sur les marchés monétaires asiatiques a beaucoup inquiété. Mais il semble que les difficultés rencontrées par ces pays soient conjoncturelles ; elles ne devraient pas affecter durablement leur croissance. Ce pronostic optimiste est défendu par Thierry de Montbrial, directeur de l'Institut Français des Relations Internationales. Lors d'un récent colloque, il rappelait l'existence de cycles dans tout processus de développement économique ; les événements actuels correspondraient simplement à l'entrée dans une période de "correction". Cette crise a d'ailleurs permis de mettre en évidence une certaine solidarité du monde asiatique : au delà du soutien mutuel qu'ont pu s'accorder les pays membres de l'ASEAN, il convient de noter le rôle déterminant joué par le Japon, mais aussi celui tout à fait inattendu de la Chine. Cette intervention chinoise doit être considérée comme un signe fort manifestant la volonté de cet immense pays de se poser en acteur incontournable du développement économique de la région : chacun s'accorde désormais à prédire l'avènement d'une Chine cherchant à peser davantage sur les affaires du monde asiatique.

Le développement de fortes relations commerciales régionales entre le Japon, la Chine et les pays de l'ASEAN n'est pas sans conséquence au niveau politique : le sentiment d'appartenir à une même communauté fait son chemin au sein d'une région culturellement et ethnographiquement plutôt homogène ; par ailleurs, la nécessité de faire bloc pour mieux gérer les rapports entre les pays d'Asie et les puissances occidentales apparaît clairement.

Ainsi, que ce soit au plan politique ou au plan économique, l'Asie d'extrême-orient, à laquelle il faudra peut-être un jour rattacher l'Australie et la Nouvelle-Zélande, se prépare à jouer un rôle accru dans les affaires du monde.

Dès lors, entre une Amérique rassemblée et une Asie consolidée, comment ne pas imaginer l'instauration de liens privilégiés et prépondérants ?

### Un pôle majeur introuvable

#### La globalisation

La globalisation des échanges que l'on connaît aujourd'hui constitue une première limite à l'idée selon laquelle la zone Asie-Pacifique pourrait devenir le " nouveau centre du monde ". Depuis la fin de l'Uruguay Round, la mondialisation des échanges est devenue une réalité quotidienne et quasi universelle.

Dans ces conditions, il semble difficile d'imaginer des pays asiatiques et américains cultivant des liens commerciaux quasi exclusifs, délaissant les autres marchés, dont un marché européen au pouvoir d'achat considérable.

#### L'Europe, pôle de puissance

Selon toute vraisemblance, l'Europe devrait, en effet, dans les années à venir, consolider son influence et renforcer son poids économique : en dépit des difficultés qu'ils rencontrent, les Européens semblent en mesure de réussir le pari de l'union. L'arrivée de la monnaie unique devrait atténuer les divergences et les blocages actuels : une fois l'Euro instauré, les États membres de l'union monétaire seront condamnés à une coopération toujours plus étroite, à une plus grande rigueur budgétaire et à une compétitivité accrue. Par ailleurs, l'Euro pourrait favoriser

l'avènement d'une véritable politique étrangère et de sécurité commune. Ainsi, l'Europe devrait pouvoir conserver son statut de pôle de puissance et se poser en concurrent crédible de l'Asie et de l'Amérique.

### Coopération euro-asiatique

Les sommets euro-asiatiques, ASEM (Asia-Europe meeting), dont le premier s'est déroulé à Bangkok en mars 1996, illustrent d'ailleurs la volonté des pays asiatiques de ne pas s'enfermer dans une relation trop exclusive avec l'Amérique : "L'ASEM offre l'opportunité de confirmer et d'équilibrer la relation tripolaire Amérique du Nord-Europe-Asie". Ces rencontres visent en effet à développer la coopération économique et politique entre l'Europe et l'Asie ; ce faisant, elles traduisent effectivement le souhait des pays d'Asie de se protéger contre la toute puissance américaine.

La prééminence de la zone Asie-pacifique se heurte donc, d'abord, aux règles de la globalisation.

### La régionalisation

Dès lors, les échanges transpacifiques ne pourront jamais constituer qu'une part, importante mais non prépondérante, du commerce mondial, d'autant que le poids des activités commerciales intrazonales ne cesse de croître. En effet, comme le souligne Frédérique Sachwald, le phénomène de mondialisation s'accompagne d'un important développement de la régionalisation.

A titre d'exemple, signalons qu'en Asie le volume des échanges de produits finis entre pays asiatiques est supérieur à celui des exportations correspondantes vers l'Amérique du Nord et vers l'Europe (intrazone : 40%, Amérique du Nord : 25%, Europe : 20%). Par ailleurs, depuis 1991, l'Asie est la principale source d'excédent commercial du Japon, devant les Etats-Unis. Enfin, les pays asiatiques nouvellement industrialisés sont désormais les principaux investisseurs en Asie, devant le Japon et les Etats-Unis.

Le phénomène est identique en Europe et en Amérique : avec l'Euro, les échanges extracommunautaires ne devraient pas dépasser 10 à 12%, chiffre voisin du coefficient d'ouverture que connaît aujourd'hui l'ALENA.

Ainsi, le phénomène de régionalisation favorise l'émergence de blocs toujours plus puissants. Tout en se renforçant, ces blocs s'imposent progressivement dans le paysage économique et politique international.

Une nouvelle forme d'organisation mondiale, s'appuyant sur de fortes entités régionales, se met donc en place. Elle contribue à relativiser le poids de chacun de des pôles qui la composent, et en particulier celui de l'Asie-Pacifique.

### Menaces en Asie

Sécurité fragile en Asie.

Mais indépendamment de ces considérations sur les effets de la mondialisation et de la régionalisation, d'autres paramètres incitent à tempérer tout optimisme excessif à l'égard de l'Asie-Pacifique. Les problèmes de sécurité, notamment, figurent au premier rang des préoccupations de la région : à l'évidence, l'avenir de la zone Asie dépend en grande partie de sa capacité à surmonter les différends qui, aujourd'hui, menacent encore sa stabilité.

Alors que l'Asie est devenue le premier marché d'armement de la planète, on assiste en effet à la résurgence de contentieux territoriaux non apaisés : visées de la Chine sur Taiwan, situation dans la péninsule coréenne, souveraineté contestée des îles Spratleys,...

Montée en puissance de la Chine

La montée en puissance de la Chine inquiète tout particulièrement. La Chine s'oppose à tous ses voisins de l'ASEAN sur la question de la souveraineté en mer de Chine méridionale. Par ailleurs, en multipliant les manoeuvres au large de Taiwan, elle ne manque jamais l'occasion de rappeler qu'elle considère cette île comme une de ses provinces. La réintégration de Taiwan dans le giron chinois est un objectif clairement affiché, comme l'était, jusqu'à cette année, la récupération de Hong Kong.

Ces diverses revendications, sur ce que la Chine considère comme relevant de son premier cercle d'intérêt, s'accompagne d'un renforcement du potentiel militaire : la Chine profite notamment des difficultés de la Russie, mais aussi de l'embellie des

relations entre les deux pays, pour acquérir à bon compte du matériel et de la technologie russes.

Bien que certains observateurs s'accordent à minimiser la menace chinoise, considérant sa tradition non interventioniste, d'autres, comme Virginie Raison considèrent au contraire que : " ...Les hommes au pouvoir à Pékin sont prêts - et ils ne manquent pas de le rappeler - à employer la force pour faire respecter (la souveraineté) de l'Etat chinois. Les pays de la région s'inquiètent d'autant plus de leurs intentions que, malgré le doute que le flou de ses revendications induit, la République populaire n'émet aucun signal de nature à les rassurer...Tous les ingrédients d'un conflit sont donc réunis."

Les îles Spratleys et la mer de Chine méridionale.

Comme beaucoup de spécialistes de la région, Virginie Raison porte une attention particulière à la situation en mer de Chine méridionale. Cette zone constitue un espace stratégique majeur.

Elle recèle, en effet, d'importantes ressources en hydrocarbures, estimées, par les Chinois, à 205000 milliards de barils d'équivalents pétrole ; à ces réserves potentielles, il convient d'ajouter les sites déjà en exploitation au large du Vietnam, de l'Indonésie et des Philippines. Par ailleurs, la mer de Chine méridionale, qui constitue l'unique passage entre l'océan Indien et le Pacifique, est traversée par des voies maritimes majeures : le quart du trafic commercial mondial transite par cette zone ; l'Asie est le premier client des pays du Golfe. Le Japon et la Chine sont largement tributaires de cet axe d'approvisionnement, notamment pour leur ravitaillement en pétrole.

Compte tenu de son indéniable importance stratégique, la mer de Chine Méridionale fait donc l'objet de multiples revendications de la part de l'ensemble des pays riverains : Chine, Vietnam, Philippines, Malaisie, Brunei, Indonésie et Taiwan. Mais à la différence des six autres pays, qui limitent leurs prétentions à des portions limitées de ce vaste espace maritime, la Chine n'a pas hésité à en réclamer la quasi complète souveraineté.

Cette revendication reste imprécise sur le plan juridique et semble aussi peu légitime que crédible.

Mais cette position unilatérale porte en elle une source de tensions préoccupantes qui perdurent depuis plus de cinq ans. Depuis peu, pourtant, une solution semble se

dessiner : lors d'un récent forum de coopération régional, les Chinois ont affirmé être disposés à négocier. Ils accepteraient comme base de discussion la convention de l'ONU sur le droit de la mer. Celle-ci prévoit un partage des ressources dans les zones litigieuses. Pour les Chinois, cette formule aurait l'avantage de leur donner accès, à bon compte, aux gisements de gaz et d'hydrocarbure de la région.

Limites des instances de concertation

Cette solution semble de nature à satisfaire le Japon et les Etats-Unis, acteurs essentiels de la sécurité dans la région.

Dans ce contexte de tensions latentes et de crises larvées, il convient de souligner l'importance de la relation étroite qu'entretiennent ces deux pays ; leur alliance constitue un indéniable facteur d'équilibre.

Dans le même temps, on assiste à une multiplication des forums de concertation multilatéraux sur la sécurité: l'APEC, l'ASEAN et l'ARF en constituent les exemples les plus connus. L'Asia Regional Forum (ARF) a été créé en 1994 ; il réunit les membres de l'ASEAN, le Japon, la Chine, les Etats-Unis, la Russie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ; il n'a pas encore d'aspect militaire, mais s'efforce de développer un dialogue favorisant la confiance mutuelle et la transparence au niveau des forces armées. Son but ultime est d'assurer la stabilité de la région en évitant tout risque de conflit né d'un malentendu.

Toutefois, l'importance de ces instances de concertation, ne doit pas être surestimée : le Japon privilégie nettement les relations directes avec les autres pays asiatiques plutôt qu'à travers un organisme comme l'ARF. De même, si l'ASEAN ne s'interdit pas de traiter de problèmes de sécurité, l'essentiel des discussions reste consacré à l'économie et aux échanges commerciaux. Enfin, l'APEC, organisme sous forte influence américaine, vise avant tout à promouvoir la libéralisation des échanges et des investissements : les questions de sécurité n'y sont abordées que de façon annexe.

### Perspectives d'évolution en Asie

Poursuite du processus de recomposition

Espace en pleine mutation, zone encore particulièrement instable, l'Asie n'a pas terminé sa recombinaison.

Comme en témoigne son attitude dans l'affaire des Spratleys, comme le montre également son intransigeance sur le dossier taiwanais ou encore, comme le suggère son pragmatisme sur le plan économique, la Chine cherche à remplacer les Etats-Unis comme puissance régionale dominante. Mais demain, d'autres acteurs pourraient lui contester ce rôle.

## Émergence de l'Inde

Deuxième pays du monde par la population, derrière la Chine, l'Inde occupe encore un rang modeste au plan économique ; mais ce pays ne manque pas d'atouts.

La maîtrise de certaines hautes technologies, telles que l'espace et le nucléaire, et sa récente conversion libérale devraient lui permettre de progresser rapidement : Thierry de Montbrial constate que "les capitaux étrangers affluent et (que) le taux de croissance - qui pourrait s'accroître à l'avenir - est de l'ordre de 5,5%. Longtemps isolée, l'Inde se tourne désormais vers les organisations régionales, telles que l'ASEAN et l'APEC ; elle entend participer activement au développement de l'Asie dans son ensemble".

Ainsi, l'Inde pourrait bien, au siècle prochain, être en mesure de contrebalancer la puissance chinoise.

## Retour de la Russie

Parallèlement, après des années d'éclipse, on voit réapparaître la Russie sur la scène asiatique : depuis l'effondrement soviétique les relations entre la Chine et la Russie se sont normalisées. Un "partenariat stratégique pour le XXIe siècle" a même été instauré en avril 96.

De même, les relations entre le Japon et la Russie, marquées par le différent sur les îles Kouriles, semblent également en voie de normalisation. La restitution de l'archipel, par la Russie, était un préalable à toute aide économique japonaise. Il semble que Boris Eltsine ait finalement accepté de régler ce différent avant l'an 2000. En échange, le Japon se serait engagé à financer le développement économique de la Sibirie et à appuyer l'entrée de la Russie dans l'APEC. Moscou, de son côté

pourrait défendre activement la candidature du Japon au Conseil de Sécurité des Nations Unies.

## Le poids démographique

L'avenir de l'Asie s'avère, décidément, pavé de lourdes incertitudes. Le poids démographique des populations indiennes et chinoises constitue une réelle préoccupation : cette immensité humaine peut devenir une source de difficultés inextricables, voire un foyer de déstabilisation et de conflits.

## Conclusion

On le constate, l'Asie est loin d'avoir atteint son équilibre et sa maturité. L'avenir est encore incertain. La région est à la merci de ses membres les plus turbulents dont les querelles et les rivalités pourraient ralentir le processus de modernisation et de développement entrepris ces dernières années.

Mais en dépit de ces obstacles, qui peut sérieusement imaginer une Asie qui ne serait pas, demain, un des trois principaux pôles régionaux du globe ?

Le monde est aujourd'hui engagé dans une double évolution combinant mondialisation et régionalisation, où la triade Asie, Amérique, Europe semble devoir jouer le premier rôle :

En Asie, région toujours dominée par la puissance économique du Japon, l'ASEAN vient de s'ouvrir à de nouveaux membres ; parallèlement, la Chine accélère sa montée en puissance tandis que l'Inde et la Russie se posent en puissances régionales potentielles.

Sur le continent américain, les succès que rencontrent les marchés de libre échange de l'Amérique du nord (ALENA) et de l'Amérique du sud (MERCOSUR), incitent certains pays, dont les Etats-Unis, à rechercher un accord global réunissant les deux entités.

Enfin en Europe, l'entrée en vigueur de la monnaie unique devrait permettre de relancer la dynamique de construction de l'Union. L'Euro, facteur de renforcement de l'Europe.

Asie, Europe, Amérique, trois pôles de puissance, aux marchés intérieurs considérables ; mais aussi trois acteurs essentiels du commerce mondial, pratiquant des échanges sans exclusives particulières.

Dans ce contexte, on ne peut nier l'importance de l'Asie-Pacifique. Mais l'existence d'une Europe forte et cohérente, qui participe à l'équilibre général au sein de la triade, conduit à relativiser toute analyse qui chercherait à attribuer, demain, un rôle prépondérant à cette région.

- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 

Annexe 1

Le Pacifique, un espace immense et vide



## Annexe 2

Carte de l'Asie du sud-est